



RAMPINSECT - AE160

Insecticide pour insectes rampants

Insecticide puissant qui permet de lutter efficacement contre la majorité des insectes parasites.

Insecticide de choix pour la lutte contre les espèces suivantes :

- Blattes (germaniques, américaines, orientales).
- Cafards, araignées, punaises, puces.

Caractéristiques :

Agit par contact, ingestion et inhalation.

L'action des matières actives pyréthrinoides permet d'obtenir un effet immédiat caractérisé par la paralysie suivie de mortalité.

Le produit affecte le système nerveux des insectes.

Un agent filmogène permet la rémanence du produit par diffusion lente des matières actives.

Mode d'emploi :

Pulvériser sur les surfaces et non directement dans l'atmosphère.

Effectuer des pulvérisations par bandes dans les endroits fréquentés habituellement par les blattes (plinthes, pourtours de fenêtres, gaines d'aération...).

Règlementation :

Danger. Respecter les précautions d'emploi.

Conforme au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations. Consulter la FDS sur demande.

DANGER. H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 Contient 3-(2,2-dichlorovinyl) -2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle, perméthrine (ISO)(52645-53-1). Peut produire une réaction allergique. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Substance active biocide : D-trans tétraméthrine (cas n° 1166-46-7)0.07 % m/m, Perméthrine (ISO) (cas n° 52645-53-1) 0.46 % m/m - TP 18.



Les renseignements contenus dans cette fiche ont pour but de vous conseiller rendant compte notamment d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité mais sans aucun engagement de notre part.